



Union
syndicale
Solidaires



Union
syndicale
Solidaires

12, rue de Louvois - 75002 PARIS - tel : 01.40.15.82.68 - fax : 01.40.15 99 - sud@culture.fr www.sud-culture.org

Sud Culture Solidaires soutient la lutte des étudiant-es de l'École Supérieure d'Art d'Avignon (ESAA)

Le directeur «écarté»

C'est avec satisfaction que nous prenons acte de la suspension, par le Préfet et la présidente de l'école d'art, du directeur de l'École Supérieure d'Art d'Avignon (ESAA).

Cette décision, prise après concertation avec des hauts fonctionnaires de l'État (Ministère de la Culture, direction régionale des affaires culturelles), de la Ville d'Avignon et la médiation avec la ministre de la Culture et de la Communication a permis d'écartier le sulfureux directeur de l'ESAA.

Un déménagement de l'école d'art précipité !

La convention signée par la mairie d'Avignon avec la collection Lambert précise que la libération des locaux est fixée à juillet 2014. Pourquoi alors avoir précipité le déménagement de l'école dès juillet 2013 dans des préfabriqués de l'école d'infirmières qui serviront de locaux provisoires et temporaires durant deux ans.

Cette hâte à engager les travaux d'extension de la collection Lambert, alors qu'il n'y a pas véritablement urgence, et l'accélération d'un déménagement hâtif des personnels, enseignant-e-s, étudiant-e-s dans des « préfabriqués » peuvent « paraître douteuse aux yeux des étudiant-e-s comme à ceux des enseignant-e-s »

Aurélié Filippetti a assuré au comité technique ministériel qu'elle entendait mettre en place un agenda social. Voilà l'occasion de concrétiser ses propos en engageant rapidement un véritable dialogue social.

Peu d'informations circulent sur le projet. D'ici 2014, l'école d'art doit être reconstruite près de la FabricA, et la désignation de l'architecte est prévue le 5 Octobre. Il est impératif que le projet choisi soit communiqué au conseil d'administration de l'ESAA ainsi qu'à l'ensemble des organisations syndicales.

Quel avenir pour l'école d'art?

De nombreuses questions restent posées, des engagements indispensables doivent être pris pour une rentrée apaisée dans des conditions stables et optimum :

***Réintégration des représentant-es étudiant-es écarté-es par le directeur à l'automne 2011 de la commission d'orientation et d'accès au second cycle.**

***Passage en second cycle de tous les étudiant-es de L3 diplômé-es.**

***Refus d'une nouvelle commission¹.**

***Elaboration d'une définition claire et précise des modalités d'admission en second cycle pour les prochaines années².**

***Réintégration sans condition de TOUS-TES les étudiant-es évincé-es,**

***Renvoi par le C.A. du directeur « écarté » pour tous ses manquements et ses abus qui ont marqué sa gestion.**

***Nomination sur Appel à projet par le C.A. d'un nouveau directeur qui devra être extérieur à l'ESAA et à la ville d'Avignon.**

***Information auprès des membres du C.A. du coût financier des procédures juridiques de l'ex directeur qui ont du être supportées par L'ESAA.³**

***Mise en place d'un véritable projet d'établissement élaboré dans le cadre d'une concertation juste et démocratique avec les différents acteurs de l'école.**

***Réelle mise à plat du fonctionnement de l'ensemble de l'école.**

***Communication des conclusions du rapport de l'inspection et de la mission de médiation.**

***Respect de la date butoir de libération des locaux fixée à juillet 2014 (convention signée par la mairie d'Avignon et non à l'été 2013)**

***Communication du calendrier prévisionnel du déménagement de l'école et garanties sur les conditions de qualité dans l'intervalle qui précèdera la construction du nouveau bâtiment sur le site de l'ancien collège Paul Giéra.**

Il est impératif que le rendez vous prévu le 1er octobre entre le préfet, SUD Éducation 84 et des représentants des étudiant-es, ainsi que la réunion du prochain conseil d'administration extraordinaire du 3 octobre permettent d'obtenir des réponses sur l'ensemble des revendications.

Sud Culture Solidaires soutient l'ensemble de ces exigences ainsi que les actions prévues dès la rentrée le 8 octobre si celles-ci n'étaient pas satisfaites

SUD Culture Solidaires, le 30 Septembre 2012

1 « le représentant des étudiant-es convoqué dans cette instance n'étant pas légitime »

2 Rapport AERES 2010: Points faibles : « Organisation pédagogique à préciser »

3 La justice a tranché sur l'affaire du blog, en reconnaissant un abus de pouvoir du directeur et condamne l'école aux dépens et à verser 1500 euros au syndicat.